

EVERGREEN FUND

Société d'investissement à capital variable
Siège social 29, avenue de Messine - 75008 PARIS
431 982 941 RCS Paris

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Exercice clos le 30 septembre 2022

I - DEVELOPPEMENT JURIDIQUE

A/ Approbation des comptes

Conformément à la Loi, nous soumettons à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022, les conclusions sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce et le quitus aux Administrateurs.

L'exercice clos le 30 septembre 2022 fait ressortir un résultat de 165 885,60 €.

Les sommes distribuables de l'exercice sont les suivantes :

1. Sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/09/2022
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	0,00
Résultat	165 885,60
Total	165 885,60

2. Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/09/2022
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	430 178,39
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	430 178,39

Nous vous proposons d'affecter les sommes distribuables de la façon suivante :

1. Affectation des sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/09/2022
Action EVERGREEN FUND C	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	114 660,16
Total	114 660,16

	30/09/2022
Action EVERGREEN FUND D	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	51 225,44
Total	51 225,44

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/09/2022
Action EVERGREEN FUND C	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	297 339,41
Total	297 339,41

	30/09/2022
Action EVERGREEN FUND D	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	132 838,98
Total	132 838,98

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons qu'au titre des trois derniers exercices, l'assemblée générale n'a procédé à aucune distribution de dividendes.

B/ Rapport sur le Gouvernement d'entreprises (article L 225-37 du Code de Commerce)

1. Modalités d'exercice de la Direction Générale

Conformément aux dispositions légales et à l'article 20 des statuts, le Conseil doit opter pour l'un des deux modes d'exercice de la direction générale prévues par la loi, à savoir soit le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, soit la dissociation de ces fonctions.

Le Conseil d'administration en date du 11 janvier 2022 a décidé le maintien du cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général.

2. Liste des mandats et fonctions des mandataires de la SICAV

Un courriel a été envoyé aux administrateurs le 11 octobre 2022 afin de les informer de leur obligation de déclarer l'ensemble de leurs mandats avant le 29 novembre 2022.

Stéphane Karpf

- Administrateur et Président Directeur Général de la SICAV Evergreen Fund
- Administrateur et Président de la SICAV Sibelia
- Administrateur de la SICAV Roda
- Administrateur de la SICAV Global Challenges

Antoine de Vilmorin

- Administrateur et Président du Conseil d'Administration de la SICAV Elan Orchestra
- Directeur Général Délégué de la SICAV Evergreen Fund
- Administrateur de la SICAV Masselia Investissements
- Administrateur et Directeur Général de la SICAV Roda
- Administrateur de la SICAV Goéland Investissement
- Gérant de la SCI Le Murmure

Vincent Solnik

- Administrateur de la SICAV Evergreen Fund
- Administrateur et Président Directeur Général de la SICAV Alkesys
- Gérant de la SCI China Petite Maison

Pierre Lecce

- Président Directeur Général et Administrateur de la SICAV R-co
- Président Directeur Général et Administrateur de la SICAV R-co 2
- Président Directeur Général et Administrateur de la SICAV Global Challenges Sicav
- Gérant de Rothschild & Co Asset Management Europe, Société en Commandite Simple
- Représentant permanent de Rothschild &Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV Elan Orchestra
- Représentant permanent de Rothschild &Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV Cap Business
- Représentant permanent de Rothschild &Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV Evergreen Fund
- Représentant permanent de Rothschild &Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV ALM Investissements
- Administrateur de la SICAV Belge R-co WM RDT-DBI
- Administrateur de la SICAV Essor USA Opportunities
- Président Directeur Général et Administrateur de la SICAV R-co Dynamic TAP

3. Conventions

3.1 Conventions conclues entre un mandataire social ou un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% et une société détenue à plus de 50% par la SICAV EVERGREEN FUND

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, aucune convention n'a été conclue entre un mandataire social ou un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% et une société détenue à plus de 50% par la SICAV EVERGREEN FUND.

3.2 Conventions visées par l'article L 225-38 du Code de Commerce

La SICAV EVERGREEN FUNDS n'a pas, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, conclu de convention entrant dans le champ d'application des articles L 225-38 et suivants du Code de commerce.

3.3 Conventions courantes conclues à des conditions normales

Conformément à l'article L.225-39 du Code de Commerce, le Président a tenu à votre disposition et communiqué au Commissaire aux Comptes, la liste des conventions courantes ci-dessous conclues à des conditions normales.

N°	Nature	Parties	Langue	Date	Exp
1	Convention Dépositaire	Evergreen Fund/ Rothschild Martin Maurel	FR	12/09/2011	Durée indéterminée
2	Convention de délégation de gestion financière et administrative et comptable	Evergreen Fund / Rothschild &Co Asset Management Europe	FR	12/09/2011	Durée indéterminée
3	Convention de mise à disposition des locaux	Evergreen Fund / Rothschild &Co Asset Management Europe	FR	12/09/2011	Durée indéterminée

4. Délégations accordées au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital. (Article L225-129-1 et L.225-129-2 du Code de Commerce)

Non applicable.

II – VIE DE LA SICAV AU COURS DE L'EXERCICE

A/ Evolution du portefeuille

Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions C de capitalisation est passée de 115,27€ au 30 septembre 2021 à 107,07 € au 30 septembre 2022, soit une baisse de 7,11%.

L'actif net des actions C de capitalisation est passé de 10 328 545,26 € à 9 536 898,73 € pendant la même période, soit une baisse de 7,66% ; le nombre d'actions C de capitalisation étant passé quant à lui de 89 606 à 89 070.

La valeur liquidative des actions D de capitalisation et/ou de distribution est passée quant à elle de 109,49 € au 30 septembre 2021 à 101,71 € au 30 septembre 2022, soit une baisse de 7,10%.

L'actif net des actions D de capitalisation et/ou de distribution est passé de 4 637 129,59 € à 4 260 691,18 € pour la même période, soit une baisse de 8,12% ; le nombre d'actions de capitalisation et/ou de distribution passe quant à lui de 42 352 actions à 41 892 actions.

Ci-après, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices :

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Actif net Global en EUR	12 446 027,16	12 722 472,85	12 578 658,19	14 965 674,85	13 797 589,91
Action EVERGREEN FUND C en EUR					
Actif net	8 637 311,52	8 812 981,86	8 697 291,16	10 328 545,26	9 536 898,73
Nombre de titres	91 232	90 688	90 146	89 606	89 070
Valeur liquidative unitaire	94,67	97,18	96,48	115,27	107,07
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	7,32	4,60	1,39	4,72	3,33
Capitalisation unitaire sur résultat	0,32	0,30	0,18	0,24	1,28
Action EVERGREEN FUND D en EUR					
Actif net	3 808 715,64	3 909 490,99	3 881 367,03	4 637 129,59	4 260 691,18
Nombre de titres	42 352	42 352	42 352	42 352	41 892
Valeur liquidative unitaire	89,93	92,31	91,65	109,49	101,71
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,95	4,37	1,32	4,49	3,17
Capitalisation unitaire sur résultat	0,30	0,28	0,17	0,23	1,22

B/ Rappel de l'objectif de gestion et de la stratégie d'investissement de la SICAV à la date de clôture de l'exercice

Objectif de gestion : La SICAV a pour objectif, sur la durée de placement recommandée, d'optimiser sa performance au moyen d'une gestion discrétionnaire combinant l'exposition aux marchés d'actions et de taux, principalement des pays européens, à une sélection de titres où le gérant a les plus fortes convictions de revalorisation.

Indicateur de référence : La recherche d'une performance maximale adossée à l'adoption d'une gestion purement discrétionnaire rend toute comparaison avec un indicateur de référence inopérante.

Toutefois, à des fins de lisibilité de la performance de la SICAV obtenue, celle-ci pourra être rapprochée à titre de comparaison à 50% de la performance de l'indice **MSCI Daily TR Net World** et à 50% de celle de l'**ESTER capitalisé + 0,085%**. L'attention du souscripteur est cependant attirée sur le fait que la performance du fonds peut s'en écarter significativement en plus ou en moins.

L'indice **MSCI Daily TR Net World (\$ converti en €)** est un indice mondial représentatif des principales places boursières mondiales. L'indice, composé actuellement de 1 500 titres de 22 pays, représente environ 60 % de la valeur boursière combinée des 22 pays. L'indice est pondéré par le flottant des capitalisations boursières. Il est calculé par la société Morgan Stanley Capital International et est disponible sur le site www.msci.com. Il est calculé dividendes non réinvestis.

L'indice ESTER/€STR est un taux d'intérêt interbancaire de référence pour la zone euro. Il repose sur les taux d'intérêt des emprunts en euros sans garantie, contractés au jour le jour par les établissements bancaires. Ces taux d'intérêt sont obtenus directement par la Banque Centrale Européenne (BCE) dans le cadre de la collecte de données statistiques du marché monétaire. L'indice est libellé en EUR et est capitalisé. Il est calculé par la BCE et est diffusé par l'EMMI (European Money Markets Institute) sur le site www.emmi-benchmarks.eu

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, les administrateurs des indices composant l'indicateur de référence ne sont pas inscrits sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

A noter que l'administrateur de l'ESTER bénéficie de l'exemption de l'article 2.2 du règlement benchmark en tant que banque centrale et à ce titre n'a pas à être inscrit sur le registre de l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

L'indicateur de référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant peut ou non investir dans les titres qui composent l'indicateur de référence à sa libre discrétion. Il est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

➤ **Stratégie d'investissement :**

1. Description des stratégies utilisées :

La SICAV est principalement investie en titres européens. En fonction des opportunités de marchés, les degrés d'exposition aux marchés actions, aux produits de taux et OPC dont l'allocation diversifiée permet d'être exposé aux produits de taux ou convertibles et/ou aux produits d'actions et/ou aux produits à performance absolue seront compris entre 0% et 100%. Dans un objectif de diversification, la SICAV pourra également s'exposer sur les marchés des pays hors OCDE, y compris émergents, via des investissements en actions et en OPC spécialisés dans la limite de 20% de l'actif net.

Les placements libellés dans une devise autre que celle de référence seront limités à 50% de l'actif net de la SICAV.

La sensibilité du portefeuille aux produits de taux se situera dans une fourchette comprise entre 0 et 8.

La SICAV se réserve la possibilité d'investir jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPC de droit français qui mettent en œuvre des stratégies de gestion alternative directes (fonds professionnels à vocation générale) et indirectes (fonds de fonds alternatifs). Les fonds de fonds alternatifs sélectionnés investissent sur les marchés internationaux et utilisent de façon discrétionnaire des stratégies d'arbitrage (arbitrage d'obligations convertibles, arbitrage de fusions-acquisitions, arbitrage de taux d'intérêt, stratégies de niches, etc.) et des stratégies directionnelles (positions acheteuses et vendeuses sur actions, macro-global, gestion systématique, obligations à haut rendement, titres décotés, etc...).

L'investissement en fonds de fonds alternatifs répond à un objectif de diversification du portefeuille et contribue à la protection du capital investi grâce à des évolutions de valorisation décorréliées des marchés actions. Néanmoins, il ne modifie pas le profil de risque global du portefeuille.

Sélection des sous-jacents :

- Pour la poche produit d'action le critère de sélection des titres est le suivant :

Le processus de gestion de la SICAV combine les approches Top-Down et Bottom-Up qui permettent d'identifier deux sources de valeur ajoutée :

- L'allocation sectorielle résulte de l'analyse de l'environnement macroéconomique et financier.
- La sélection des titres s'appuie sur une approche fondamentale qui comporte deux étapes :
 - Une analyse quantitative visant à déterminer l'attractivité de valorisation en utilisant des ratios adaptés à chaque industrie (Valeur d'Entreprise/capitaux Employés, Valeur d'entreprise/Résultat brut d'exploitation ; PER ...)

- Une analyse qualitative basée sur la compréhension du jeu concurrentiel, de la manière dont la rentabilité est construite (déséquilibre offre / demande, avantage par les coûts, les brevets, les marques, la réglementation, etc.)
- Pour la poche taux les trois sources de valeur ajoutée suivantes sont utilisées pour la gestion :
 - 1) **La sensibilité** : La sensibilité du portefeuille est augmentée si le gérant anticipe une baisse des taux et réciproquement.
 - 2) **L'exposition au risque de crédit** : Le processus de gestion de la SICAV combine les approches Top-Down et Bottom-Up qui permettent d'identifier deux sources de valeur ajoutée
 - L'allocation sectorielle et géographique résulte de l'analyse de l'environnement économique et financier. Cette analyse permet d'identifier les risques et problématiques de long terme qui influencent la formation des prix. Sont étudiés en particulier l'analyse des historiques de défaut et l'étude des jeux concurrentiels.
 - La sélection des titres s'appuie sur une approche fondamentale qui comporte deux étapes :
 - Une analyse quantitative basée sur la probabilité de défaut :
 - en utilisant un grand nombre de données publiques et statistiques sur chaque société,
 - en comparant ces données à celles des entreprises du même secteur économique,
 - en déterminant une valorisation théorique qui se compare favorablement ou défavorablement à celle donnée par le marché.
 - Une analyse qualitative basée sur :
 - la pérennité du secteur,
 - sur l'étude du jeu concurrentiel,
 - la compréhension du bilan,
 - la compréhension de la construction de la rentabilité (déséquilibre offre / demande, avantage par les coûts, les brevets, les marques, la réglementation, etc.),
 - la compréhension des échéanciers de dettes (Bilan et Hors-bilan),
 - la détermination de la probabilité de survie intra sectorielle.

Existence d'un risque de change pour les porteurs.

- 3) **Le positionnement sur la courbe des taux** : En fonction des anticipations du gestionnaire quant à l'aplatissement ou à la pentification de la courbe des taux, les titres de maturité courte et très longue seront préférés à ceux de maturité intermédiaire ou le contraire.

- Pour la poche OPC le critère de sélection des titres est le suivant :

Les OPC seront sélectionnés selon une approche Top Down en fonction des classes d'actifs. Cette sélection sera principalement effectuée au sein de la gamme Rothschild & Co.

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds.

La SICAV est gérée selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

La société de gestion précisera au plus tard le 30 décembre 2022 comment ce produit considère les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité.

2. Description des catégories d'actifs (hors dérivés intégrés) :

- **Actions** : Entre 0 et 100% de l'actif net

La SICAV pourra être investie jusqu'à 100 % de son actif net dans des actions ou autres titres donnant ou pouvant donner accès, directement ou indirectement, au capital ou aux droits de vote, transmissibles par inscription en compte. Le gestionnaire pourra sélectionner des titres de sociétés des pays appartenant à tous les secteurs d'activités économiques. La SICAV pourra investir jusqu'à 20% de son actif net dans des titres sur les marchés des pays hors OCDE, y compris émergents. L'investissement dans des titres de sociétés de grandes et moyennes capitalisations sera supérieur à 90% de la classe d'actif.

- **Obligations, Titres de créances et instruments du marché monétaire** : Entre 0 et 100% de l'actif net

La SICAV pourra être investie jusqu'à 10% de son actif net dans des titres de créances ou autres instruments du marché monétaire et pourra également investir sur des titres obligataires d'émetteurs publics et privés des pays de l'OCDE, étant précisé que les titres à haut rendement seront exclus du périmètre d'investissement de cette classe d'actif.

- **Parts et actions d'OPCVM, FIA ou fonds d'investissements de droit étranger** : Entre 0 et 100% de l'actif net

La SICAV peut investir jusqu'à 100% de son actif net dans d'autres OPC français ou européens, ou de fonds d'investissement étrangers non alternatifs en fonction de l'allocation suivante :

- OPC de taux et OPC dont l'allocation diversifiée permet d'être exposé aux produits de taux ou convertibles et/ou aux produits d'actions et/ou aux produits à performance absolue : jusqu'à 100%. Les OPC de taux sont principalement investis en titres de créances négociables, autres instruments du marché monétaire et en titres du marché obligataire.
- OPC actions : jusqu'à 100%, investis sur des grandes et moyennes capitalisations boursières, essentiellement en Europe, aux Etats-Unis et au Japon.

La SICAV pourra détenir des parts ou actions d'OPCVM, FIA ou de fonds d'investissement de droit étranger suivants :

- OPCVM européens dont français :
 - OPCVM pouvant investir jusqu'à 10% de leur actif net en OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger
 - OPCVM pouvant investir plus de 10% de leur actif net en OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger
- FIA français :
 - FIA pouvant investir jusqu'à 10% de leur actif net en OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger
 - FIA pouvant investir plus de 10% de leur actif net en OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger
 - FIA nourricier
 - Fonds professionnels spécialisés
 - Fonds professionnels à vocation générale
 - Fonds de fonds alternatifs dans la limite de 10% de l'actif net
 - FCPI, fonds professionnels de capital investissement, Fonds d'investissement de proximité

- Fonds d'investissements de droit étrangers (non alternatifs) :
 - Fonds d'investissement faisant l'objet d'un accord bilatéral entre l'Autorité des marchés financiers et leur autorité de surveillance
 - Fonds d'investissement répondant aux critères fixés par l'Autorité des marchés financiers.

Ces OPC et fonds d'investissement peuvent être gérés par la société de gestion. Les stratégies d'investissement de ces OPC et sous-jacents sont compatibles avec celles du FIA.

	Actions	Produits de taux	OPC
Fourchettes de détention	0-100%	0-10%	0-100%
Investissement dans des petites capitalisations	0-100%	Néant	0-100%
Investissement dans des instruments financiers des pays hors OCDE	0-20%	Néant	0-20%
Restrictions d'investissements imposées par la société de gestion	Néant	Néant	Néant

3. Description des dérivés utilisés pour atteindre l'objectif de gestion :

La SICAV peut utiliser ponctuellement des instruments dérivés de façon à exposer ou couvrir son actif sur une zone géographique, un secteur, un indice, une action spécifique, les devises, ou sur les taux d'intérêt. Ces opérations sont effectuées dans la limite d'une fois l'actif et n'ont pas pour effet de surexposer le portefeuille de la SICAV au-delà des expositions citées au paragraphe « Profil de risque ».

Deux utilisations possibles des instruments dérivés :

a/ Un ajustement rapide de l'exposition du portefeuille pour faire face à une souscription ou à un rachat : de façon à maintenir une exposition inchangée du portefeuille, le gérant peut utiliser des produits dérivés (tels que définis ci-dessous) plutôt que de procéder à des achats ou des cessions d'actifs.

b/ Un ajustement plus efficace de sa marge de manœuvre dans le cadre du respect de l'allocation telle que définie à la rubrique « stratégie d'investissement » : en cas de retournement rapide de l'anticipation du gérant sur les actions, ce dernier peut exposer ou couvrir son portefeuille en utilisant des produits dérivés tels que définis ci-dessous.

Instruments dérivés utilisés

Les instruments dérivés seront utilisés dans un but d'intervention plus rapide sur les marchés financiers ou d'optimisation de la gestion. La durée de vie des instruments dérivés utilisés ne pourra pas être supérieure à un an.

- Nature des marchés d'intervention :
 - réglementés ;
 - organisés ;
 - de gré à gré.
- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir
 - action ;
 - taux ;
 - change ;
 - crédit ;
 - autres risques. (à préciser).
- Nature des interventions, (l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion) :
 - couverture ;
 - exposition ;
 - arbitrage ;
 - autre nature. (à préciser).

- Nature des instruments utilisés :
 - futures ;
 - options ;
 - swaps ;
 - change à terme ;
 - dérivés de crédit ;
 - autre nature. (à préciser)
- Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :
 - couverture ou exposition du risque de taux et de change ;
 - couverture ou exposition action ;
 - reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques ;
 - augmentation de l'exposition au marché et précision de l'effet de levier ;
 - autre stratégie. (à préciser)

Les niveaux d'exposition à ces risques, utilisation des dérivés incluse, ne dépasseront pas les niveaux d'exposition cités au paragraphe « Profil de risque ».

Il est précisé que la SICAV n'aura pas recours aux Total Return Swaps (TRS).

4. Titres intégrant des dérivés :

La SICAV pourra avoir recours à des titres intégrant des dérivés tels que :

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
 - action ;
 - taux ;
 - change ;
 - crédit ;
 - autre risque.
- Nature des interventions et description de l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :
 - couverture ;
 - exposition ;
 - arbitrage ;
 - autre nature.
- Nature des instruments utilisés :
 - Bons de souscription (exclusivement dans le cadre des opérations sur titres) ;
 - Certificats (exclusivement dans le cadre d'optimisation des dividendes d'actions étrangères) ;
 - BMTN ;
 - EMTN ;
 - Obligations convertibles.
- Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :
 - couverture ou exposition du risque de taux ;
 - couverture ou exposition action ;
 - reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques ;
 - augmentation de l'exposition au marché et précision de l'effet de levier ;
 - autre stratégie. (à préciser)

La somme des engagements de la SICAV issue des dérivés et des dérivés intégrés est limitée à 100% de l'actif net.

5. Dépôts :

La SICAV se réserve la possibilité d'utiliser les dépôts dans la limite de 20% de son actif net auprès d'un même établissement de crédit. La durée des dépôts ne peut pas être supérieure à un an.

Il est précisé que ce type d'instruments sera néanmoins utilisé de manière accessoire.

6. Emprunts d'espèces :

La SICAV n'a pas vocation à être emprunteur d'espèces, toutefois, il pourra réaliser des opérations d'emprunt d'espèces dans la limite de 10% de son actif net. Il est précisé que ce type d'instruments sera néanmoins utilisé de manière accessoire

7. Opérations d'acquisition et cession temporaire de titres :

La SICAV ne procédera pas à des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres.

8. Contrats constituant des garanties financières : Néant

C/ Commentaires de gestion

Les marchés actions ont clôturé l'année 2021 sur une note globalement positive (+6,4% sur le dernier trimestre pour le MSCI World all countries) particulièrement portés par les Etats-Unis et l'Europe où l'impact finalement limité du variant Omicron éloignait le risque de nouveaux confinements. La tendance s'est renversée en 2022 où la dynamique s'est vue retournée par le conflit Russo-Ukrainien, les politiques de resserrement monétaire des Banques Centrales, et la flambée du Covid en Chine. Ainsi sur les trois premiers trimestres de l'année les marchés actions actaient -26,7% de performance (MSCI ACWI). L'inflation, toujours au centre de l'attention, accroît la tension sur les banquiers centraux, les poussant à un discours toujours plus restrictif. En Europe, l'inflation sur une année atteignait un nouveau record à 10% en septembre, principalement alimenté par les prix de l'énergie. Au début du mois de septembre, la BCE a une nouvelle fois relevé ses taux directeurs, mais de 75 points de base (pdb) cette fois-ci, actant ainsi la plus forte hausse depuis la création de l'institution. Aux États-Unis, l'inflation globale a marqué une inflexion à 8,2% en glissement annuel, mais l'inflation « core » continue elle de grimper, s'affichant à 6,6% en septembre. Cette dernière, excluant principalement les prix de l'énergie et de l'alimentaire, est nourrie par une augmentation des loyers et, dans une moindre mesure, des services médicaux. La FED a également monté ses taux directeurs de 75 pdb sur le mois de septembre les portant dans une fourchette de 3 % à 3,25 %. Sur la période, le faible appétit pour le risque et la rhétorique inflexible de la FED ont continué à soutenir le dollar par rapport à l'euro. La Chine reste impactée par sa politique zéro-Covid, grevant la propension à consommer de sa population, malgré les mesures de soutien du gouvernement et la baisse des taux de la Banque Centrale.

Politique de gestion :

L'année 2022 a été particulièrement volatile. Nous avons essayé de profiter de cette situation pour renforcer globalement le risque de la SICAV dans un environnement obligataire et en particulier sur le crédit extrêmement tendu. Sur les 9 premiers mois de l'année, les rendements détenus dans nos principaux véhicules d'investissements crédit sont passés de 1.5 % à environ 7 %.

Dans ce contexte inédit et très défavorable pour la partie obligataire, nous avons renforcé nos obligations en vendant du monétaire au mois de juin, notre positionnement depuis plusieurs années sur des durations courtes nous le permettant.

Sur les actions, nous avons renforcé à la marge la partie action, au total de 2 à 3 %, mais nous avons été très actif en matière de rotation et de positionnement régional.

La partie asiatique a été renforcée, privilégiant les valeurs de consommation liée à la technologie comme Tripdotcom, Tencent et Alibaba.

Nous avons également continué à constituer des lignes en Uber, Disney aux Etats unis.

Enfin en Europe, nous avons renforcé Alstom et Intesa dans les banques européennes.

Ces achats ont été financés en vendant des positions monétaires mais aussi en prenant des profits sur des secteurs liés aux valeurs énergétiques comme Total et Halliburton, aux matières premières comme Teck ou au transport ferroviaire canadien et aux financières américaines comme Morgan Stanley.

A la fin septembre 2022 l'allocation de la SICAV se situe à 53 % d'actions, 32% d'obligations, 6 % de fonds diversifiés avec un biais actions et 9 % de liquidités.

D/ Changements substantiels intervenus

- Au cours de l'exercice :
 - *Conflit Russo-Ukrainien et impact sur la SICAV* :

La SICAV n'a pas été de manière directe impactée par la crise en Ukraine. En effet, la SICAV ne détient aucun titre de sociétés Russes ou Ukrainiennes. En revanche, les différents marchés boursiers internationaux ont connu une forte hausse de la volatilité au cours de l'année 2022. Les performances de la SICAV étant corrélées à ces différents marchés, la SICAV a également connu une hausse de sa volatilité cette année, bien que comparable à ce qui peut être observé sur des fonds similaires.

- *1^{er} janvier 2022* :

La documentation réglementaire de la SICAV a été mise à jour de la façon suivante :

- Mise en conformité avec le Règlement UE 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables (« Règlement Taxonomie ») ;
 - Remplacement de l'indice « EONIA » - composant l'indicateur de comparaison de la SICAV - par l'indice « ESTER + 0,085% ».
- Post clôture :
 - *1^{er} janvier 2023* :

Mise en application du Règlement 1286/2014 du 26 novembre 2014 sur les documents d'information clés (DIC) relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (dit « Règlement PRIIPS »).

Un DIC PRIIPS présentant les informations essentielles sur le produit, sa nature et ses caractéristiques principales sera mis en place à compter du 1^{er} janvier 2023. L'objectif de ce document est d'aider l'investisseur à (i) comprendre en quoi consiste le produit, quels sont les risques, coûts, gains et pertes potentiels et à (ii) le comparer avec d'autres produits sur une base commune. Le DIC PRIIPS remplacera l'actuel Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

E/ Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice

ENTREES	1 487 500,59
R-CO CV CRED PEUR	730 822,96
RMM COURT TERME C	431 744,67
THE WALT DISNEY	154 505,40
UBER TECHNOLOGIE	170 427,56
SORTIES	1 766 523,40
AFRICA OIL	125 034,02
RMM COURT TERME C	1 376 244,17
SHELL PLC-NEW	117 208,87
TECK RESOURCES B	148 036,34

F/ Instruments financiers dérivés

La SICAV n'a pas eu, au cours de l'exercice, recours aux instruments financiers dérivés (incluant les TRS).

G/ Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

La SICAV n'a pas eu, au cours de l'exercice, recours à des opérations de financement sur titres tels que des prêts et emprunts de titres, des prises et mises en pension.

H/ Risque Global

La méthode de calcul du risque global est celle de l'approche par l'engagement.

I/ Informations sur les risques financiers

ACTION C :

Profil de risque et de rendement



• Le niveau de risque de ce FIA est de 5 (volatilité comprise entre 10% et 15%) et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés d'actions et de taux des pays européens.

• Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA.

• La catégorie de risque associée au FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

• La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

• Le FIA n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

• **Risque de crédit** : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.

• **Risque de liquidité** : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.

• **Impact des techniques telles que des produits dérivés** : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

ACTION CD :

Profil de risque et de rendement



• Le niveau de risque de ce FIA est de 5 (volatilité comprise entre 10% et 15%) et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés d'actions et de taux des pays européens.

• Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA.

• La catégorie de risque associée au FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

• La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

• Le FIA n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

• **Risque de crédit** : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.

• **Risque de liquidité** : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.

• **Impact des techniques telles que des produits dérivés** : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Nom du FIA	Evergreen Fund
Code	EVERGRN
CATEGORIE	DIVERSIFIE
ZONE	SICAV
Profil de risque actuel	Cf. "Profil de risque et de rendement"
% actifs du FIA à traitement spécial du fait de leur nature non liquide	0%
Nouvelle disposition de gestion de la liquidité	Aucune modification n'a été apportée sur l'année aux dispositions prises pour gérer la liquidité du FIA.
Systèmes de gestion du risque utilisés pour gérer ces risques	Rothschild & Co Asset Management Europe a identifié l'ensemble des risques auxquels Evergreen Fund est exposé afin d'adapter son dispositif de gestion des risques au FIA en fonction de sa nature, de sa taille et de sa complexité.
CMGR	Les contraintes réglementaires et statutaires du FIA sont suivies de façon permanente dans le système de tenue des positions et de passage d'ordres. Elles sont également vérifiées quotidiennement par le Contrôle des Risques.
Risque ex ante	Le dispositif comprend des mesures de risque ex ante qui permettent de contrôler l'adéquation du FIA à sa stratégie de gestion et de fixer des seuils limites de risque. En parallèle, des simulations de crises sont réalisées afin d'identifier les scénarios qui auraient un impact négatif sur le FIA.
Liquidité	Le dispositif comprend un contrôle de liquidité du FIA afin de vérifier l'adéquation du profil de son actif à celui de son passif dans le respect des intérêts des porteurs.
Escalade	Une procédure de gestion des dépassements de limites a été mise en place dans le but d'assurer une correction rapide et, si nécessaire, la remontée de l'information à la Conformité et à la Direction de Rothschild Asset Management.
Levier	Les niveaux de levier maximal sont inchangés.
	Au 30/09/2022, le levier réel calculé selon la méthode brute et selon la méthode de l'engagement s'élève à :
Levier brut	100,39%
Levier engagement	100,39%

III - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

A/ Politique groupe de sélection des intermédiaires en vue d'obtenir le meilleur résultat possible

Conformément à la réglementation, Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en place une Politique de sélection de ses intermédiaires et d'exécution des ordres.

En tant que prestataire de services d'investissements habilité à délivrer le service de gestion de portefeuille et la gestion d'OPC, Rothschild & Co Asset Management Europe a l'obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients ou de l'OPC.

A ce titre, Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent les services, en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite.

Cette politique s'applique aux actions et valeurs assimilées, aux produits de taux, aux instruments financiers à terme, aux OPC et change.

Rothschild & Co Asset Management Europe n'étant pas membre de marché, il n'exécute pas les ordres (résultant des décisions d'investissement) directement mais a recours à des intermédiaires agréés, et doit prendre toutes les mesures nécessaires pour sélectionner les

intermédiaires dont la politique d'exécution connue permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

Rothschild & Co Asset Management Europe a instauré un Comité en charge de l'autorisation des intermédiaires pour sélectionner les intermédiaires les plus à même de fournir le meilleur résultat dans l'exécution des ordres, en tenant compte notamment des facteurs suivants, par ordre d'importance :

- La rapidité d'exécution ;
- Le prix de l'instrument financier ;
- Le coût global de la réalisation de l'ordre ;
- La probabilité d'exécution de l'ordre et le règlement ;
- La taille de l'ordre ;
- La nature de l'ordre (limite, à tout prix, au marché) ;
- Les places de marchés accessibles ;
- La qualité du back office (notamment le traitement des ordres, le reporting, etc.) ;
- Toutes autres considérations relatives à l'exécution de l'ordre.

Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en œuvre une politique d'exécution afin de permettre à ses clients d'obtenir avec régularité, le meilleur résultat possible pour l'exécution de leurs ordres, conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

Afin de s'assurer du respect de l'intérêt exclusif des investisseurs et de leur traitement équitable tout au long du processus de traitement des ordres, les services concernés de Rothschild & Co Asset Management Europe mettent en œuvre des procédures relatives à l'horodatage et la pré-affectation des ordres, l'exécution des ordres auprès d'intermédiaires agréés, l'affectation des ordres et l'archivage de la piste d'audit permettant de tracer l'intégralité du processus de passation des ordres.

En cas d'instruction spécifique du client (RTO/Conseil), Rothschild & Co Asset Management Europe peut être exonéré de prendre tout ou parties des mesures prévues dans le cadre de sa politique de meilleure exécution.

Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en place un dispositif de surveillance de ses dispositifs de réception / transmission d'ordres et d'exécution d'ordres.

Les évaluations sont réalisées chaque semestre lors du Comité de Notation des Intermédiaires, afin de décider de la poursuite ou de la clôture de la relation commerciale existante en fonction de la qualité et la fiabilité des exécutions (prix, suivi de l'ordre, rapidité, fiabilité), la qualité de l'information et la qualité de la relation commerciale et de la qualité de traitement de dépouillement des ordres (rapidité, taux de fiabilité). Le Comité analyse la qualité et la rapidité des transactions par intermédiaires et par catégorie d'instruments Financiers, les incidents, la contractualisation et spécialement les accords particuliers conclus avec l'intermédiaire et les potentiels conflits d'intérêts, le dispositif de contrôle de l'exécution, le suivi du budget du compte Recherche, ainsi que tous événements susceptibles d'avoir un impact sur le dispositif d'exécution de Rothschild & Co Asset Management Europe.

Rothschild & Co Asset Management Europe s'engage à publier sur base annuelle, pour chaque catégorie d'instrument financier, l'identité des cinq contreparties avec il a réalisé le plus grand volume d'ordres, ainsi qu'une synthèse du suivi de la qualité du service d'exécution. Ce rapport est disponible sur liste internet de Rothschild & Co Asset Management Europe : <https://am.eu.rothschildandco.com>.

Des contrôles sont réalisés régulièrement selon les procédures en vigueur pour vérifier le respect des critères définis. Les résultats des tests sont intégrés dans une évaluation des risques réalisée au sein de la société et incluse au niveau du groupe Rothschild & Co.

La présente Politique et les dispositifs en matière de réception, transmission et exécution d'Ordres sont revus au moins une fois par an ou chaque fois qu'un changement significatif intervient dans le dispositif mis en place par Rothschild & Co Asset Management Europe.

Une version à jour de la Politique est disponible sur le site internet de Rothschild & Co Asset Management Europe : <https://am.eu.rothschildandco.com>.

B/ Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice 2021/2022 de la Société de Gestion est disponible sur le site internet de Rothschild & Co Asset Management Europe : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>.

C/ Politique ESG et Transition énergétique

La SICAV est gérée selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais n'a pas nécessairement promu les caractéristiques ESG, ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques, au sens de l'article 6 du SFDR. Les investissements sous-jacents à ce produit financier n'ont pas pris en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

La SICAV respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co Asset Management Europe, qui repose sur l'intégration des critères ESG dans l'analyse fondamentale et la prise en compte des impacts de nos investissements, notamment sur le climat et la biodiversité. Des détails additionnels sont disponibles sur demande. L'intégralité de la politique ESG est disponible sur le site internet : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

D/ Politique de vote et exercice par la société de gestion des droits attachés aux titres détenus dans la SICAV

1- Politique de vote

Depuis 2021, notre politique de vote couvre l'intégralité de notre périmètre d'investissement en valeurs actions, sans distinction de la zone géographique et de la capitalisation boursière des sociétés. En conséquent, le périmètre des droits de vote couvre désormais les valeurs actions européennes et internationales détenues dans nos OPC. Par ailleurs, nous nous réservons le droit d'exercer, de façon exceptionnelle, nos droits de vote dans le cadre des assemblées générales obligatoires et des SICAV.

Nous n'exerçons pas nos droits de vote lorsque :

- les délais d'immobilisation des titres constituent une gêne trop importante et nuiraient à la gestion financière de l'OPC
- le contenu des résolutions et/ou recommandations de vote n'ont pas pu nous être transmis dans des délais permettant une analyse
- les frais d'exercice des droits de vote, trop élevés, justifient une abstention de notre part et ce dans l'intérêt des porteurs de parts de l'OPC.

2- Exercice des droits de vote

Notre politique de vote se veut suivre les principes d'investissement socialement responsable (ISR) sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'analyse et les recommandations des résolutions nous sont faites par la société spécialisée ISS (<https://www.issgovernance.com/>), Institutional Shareholder Services.

Rothschild & Co Asset Management Europe reste l'ultime décisionnaire de l'exercice des droits de vote. L'analyse qualitative, au cas par cas, de résolutions spécifiques nous amène parfois à contrevenir à notre politique de vote, et donc, à voter différemment des recommandations de notre prestataire ISS. Ces types de situation sont très encadrées : chacun de ces votes doit être justifié par l'analyste et validé par les équipes de gestion et le management.

Les bulletins de votes sont transmis :

- soit numériquement via des plateformes internet de votes dédiées (principalement les AG des pays étrangers)
- soit manuellement via des formulaires papiers (assemblées générales françaises).

Le détail de la politique de votes est disponible sur notre site internet <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>

Lorsque la gestion financière de notre OPC est déléguée, l'établissement gestionnaire de l'OPC exerce les droits de vote selon sa politique interne et peut nous rendre compte de son activité en la matière.

La présente politique de vote s'inscrit plus largement dans notre politique d'engagement, définie dans le cadre de la politique ESG du Groupe, et s'applique uniquement sur le périmètre des OPC gérés par Rothschild & Co Asset Management Europe.

Au cours de cet exercice, la SICAV a ainsi pris part au vote lors des assemblées suivantes :

Code	Position	Nom	Dates assemblées générales	Nb votes Pour	Nb votes Contre	Nb votes Abstention
700 HK Equity	5500	Tencent Holdings Ltd	18/05/2022	8	3	0
9618 HK Equity	123	JD.com Inc	21/06/2022	0	0	0
9988 HK Equity	18700	Alibaba Group Holding Ltd	30/09/2022	12	2	0
ABBN SW Equity	2733	ABB Ltd	24/03/2022	24	3	0
AEM CN Equity	1657	Agnico Eagle Mines Ltd	26/11/2021	13	1	0
AI FP Equity	602	Air Liquide SA	04/05/2022	29	0	0
AIR FP Equity	1204	Airbus SE	12/04/2022	14	0	0
ALO FP Equity	6665	Alstom SA	12/07/2022	25	0	0
ALV GY Equity	621	Allianz SE	04/05/2022	35	1	0
AZN LN Equity	1300	AstraZeneca PLC	29/04/2022	21	4	0
BBD/B CN Equity	6337	Bombardier Inc	05/05/2022	14	1	0
BMW GY Equity	1652	Bayerische Motoren Werke AG	11/05/2022	12	1	0
BN FP Equity	1643	Danone SA	26/04/2022	28	0	0
BNP FP Equity	2702	BNP Paribas SA	17/05/2022	29	0	0
CAP FP Equity	772	Capgemini SE	19/05/2022	31	0	0
CP CN Equity	2107	Canadian Pacific Railway Ltd	08/12/2021	11	1	0
DG FP Equity	1322	Vinci SA	12/04/2022	18	0	0
DIS US Equity	1576	Walt Disney Co/The	09/03/2022	17	1	0
FME GR Equity	1251	Fresenius Medical Care AG & Co KGaA	12/05/2022	6	0	0
GLE FP Equity	5140	Societe Generale SA	17/05/2022	25	0	0
HAL US Equity	3752	Halliburton Co	18/05/2022	6	7	0
ISP IM Equity	54286	Intesa Sanpaolo SpA	29/04/2022	18	2	0
IVN CN Equity	16709	Ivanhoe Mines Ltd	29/06/2022	10	2	0
JG CN Equity	248000	Japan Gold Corp	20/10/2022	5	1	0
LLG CN Equity	44884	Mason Graphite Inc	15/12/2021	2	0	0
MFC CN Equity	5923	Manulife Financial Corp	12/05/2022	16	0	0
MS US Equity	1202	Morgan Stanley	26/05/2022	13	4	0
PFE US Equity	3508	Pfizer Inc	28/04/2022	14	5	0
RI FP Equity	615	Pernod Ricard SA	10/11/2021	26	1	0
RWE GY Equity	3693	RWE AG	28/04/2022	36	1	0
SAN SM Equity	38172	Banco Santander SA	31/03/2022	69	3	0
SGO FP Equity	1940	Cie de Saint-Gobain	02/06/2022	19	0	0
SIE GY Equity	1063	Siemens AG	10/02/2022	32	0	0
SLCA US Equity	5069	US Silica Holdings Inc	12/05/2022	6	3	0
TCOM US Equity	5923	Trip.com Group Ltd	21/12/2021	2	0	0
TECK US Equity	3920	Teck Resources Ltd	27/04/2022	12	0	0
TIT IM Equity	237773	Telecom Italia SpA/Milano	07/04/2022	6	2	0
UBER US Equity	5430	Uber Technologies Inc	09/05/2022	9	5	0

E/ Politique de rémunération

En tant que société de gestion de FIA et d'OPCVM, Rothschild & Co Asset Management Europe (ci-après « R&Co AM Europe ») est soumise au respect des directives AIFM (Alternative Investment Fund Manager) et UCITS (Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities). La politique de rémunération de R&Co AM Europe a donc été élaborée dans le respect de ces directives AIFM et UCITS.

La politique de rémunération de R&Co AM Europe est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées ; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

Pour les autres membres du personnel, outre le respect du dispositif de conformité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de R&Co AM Europe Gérants de fonds, Gestionnaires financiers et Commerciaux (institutionnels et distributeurs) sont spécifiquement adaptés à leurs fonctions. Pour ce qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du process d'évaluation.

Le processus de détermination des rémunérations est itératif. Les dirigeants proposent au Comité des rémunérations de Rothschild Martin Maurel qui se tient début décembre, les enveloppes de bonus et d'augmentations individuelles ainsi que les modalités de rémunération de la population régulée.

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale (hors Associés Gérants ⁽¹⁾)
- Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM
- Responsables développement et marketing
- RCCI
- Fonction risques (opérationnel, de marché...)
- Responsables administratifs
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPC gérés et dont le salaire se situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques

Des modalités spécifiques de rémunération variable différée leur sont appliquées.

La liste nominative de la Population Régulée ainsi que les modalités spécifiques de leur rémunération variable différée seront revues annuellement par le Comité de Surveillance de R&Co AM Europe et par le Comité des Nominations et des Rémunérations de Rothschild Martin Maurel.

L'intégralité de la politique de rémunération de R&Co AM Europe est disponible au 29, avenue de Messine, Paris 8ème, sur demande auprès du service des Ressources Humaines.

Au titre de l'année 2021, les montants de rémunérations attribuées par Rothschild & Co Asset Management Europe sont les suivants :

R&Co Asset Management Europe Exercice 2021	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale	Rémunération Fixe	Rémunération Variable
Population Totale	144	16,19	10,49	5,71
Population Régulée au titre de AIFM/UCITS	36	7,85		
<i>dont Gérants et Analystes</i>	<i>27</i>	<i>6,49</i>		
<i>dont Autre Population Régulée</i>	<i>9</i>	<i>1,37</i>		

Données en millions d'Euros, bruts non chargés

Effectifs en ETP

⁽¹⁾ : Les Associés gérants sont exclus car de par leur statut, ils sont responsables de manière indéfinie sur leurs biens personnels. Par ailleurs, les dividendes qui leur sont versés par la société de gestion ne sont pas couverts par les Directives AIFM ou UCITS, et ceux-ci ne perçoivent aucun autre type de rémunération sur la société de gestion.

EVERGREEN FUND

COMPTES ANNUELS
30/09/2022

BILAN ACTIF AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	13 419 143,44	14 750 831,91
Actions et valeurs assimilées	4 151 920,49	4 406 346,61
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	4 151 920,49	4 406 346,61
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	9 267 222,95	10 344 485,30
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	9 267 222,95	10 344 485,30
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	3 050,70	6 357,66
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	3 050,70	6 357,66
COMPTES FINANCIERS	406 276,03	223 939,79
Liquidités	406 276,03	223 939,79
TOTAL DE L'ACTIF	13 828 470,17	14 981 129,36

BILAN PASSIF AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	13 201 525,92	14 319 545,19
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	430 178,39	613 766,69
Résultat de l'exercice (a,b)	165 885,60	32 362,97
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	13 797 589,91	14 965 674,85
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	5 730,06	15 454,51
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	5 730,06	15 454,51
COMPTES FINANCIERS	25 150,20	0,00
Concours bancaires courants	25 150,20	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	13 828 470,17	14 981 129,36

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	208 580,54	75 826,64
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	208 580,54	75 826,64
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	284,83	157,94
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	284,83	157,94
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	208 295,71	75 668,70
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	42 339,95	43 284,16
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	165 955,76	32 384,54
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-70,16	-21,57
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	165 885,60	32 362,97

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0000941304 - EVERGREEN FUND D : Taux de frais maximum de 1,00 % TTC

FR0000937096 - EVERGREEN FUND C : Taux de frais maximum de 1,00 % TTC

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action EVERGREEN FUND C	Capitalisation	Capitalisation
Action EVERGREEN FUND D	Capitalisation et/ou Distribution sur décision de l'assemblée générale annuelle	Capitalisation et/ou Distribution sur décision de l'assemblée générale annuelle

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	14 965 674,85	12 578 658,19
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	0,00	0,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-112 726,01	-58 559,68
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	409 194,12	840 768,44
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-9 394,62	-216 034,65
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-10 329,53	-7 657,96
Différences de change	278 074,60	76 155,16
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1 888 809,26	1 720 010,81
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>802 184,34</i>	<i>2 690 993,60</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-2 690 993,60</i>	<i>-970 982,79</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	165 955,76	32 384,54
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (**)	-50,00 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	13 797 589,91	14 965 674,85

(*) N-1 : Frais de certification annuelle d'un LEI : - 50,00€

(**) N : Frais de certification annuelle d'un LEI : - 50,00€

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	406 276,03	2,94
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 150,20	0,18
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	406 276,03	2,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	25 150,20	0,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CAD		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 211 486,65	8,78	601 791,80	4,36	147 301,73	1,07	383 637,40	2,78
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	591 407,13	4,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	223,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	7 141,15	0,05	224 418,37	1,63	171 828,82	1,25	1 422,25	0,01
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 150,20	0,18
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
CRÉANCES		
	Rétrocession de frais de gestion	1 269,62
	Coupons et dividendes en espèces	1 781,08
TOTAL DES CRÉANCES		3 050,70
DETTES		
	Frais de gestion fixe	5 730,06
TOTAL DES DETTES		5 730,06
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-2 679,36

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action EVERGREEN FUND C		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-536	-62 337,61
Solde net des souscriptions/rachats	-536	-62 337,61
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	89 070	
Action EVERGREEN FUND D		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-460	-50 388,40
Solde net des souscriptions/rachats	-460	-50 388,40
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	41 892	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action EVERGREEN FUND C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action EVERGREEN FUND D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2022
Action EVERGREEN FUND C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	32 220,88
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,31
Rétrocessions des frais de gestion	2 934,60
Action EVERGREEN FUND D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	14 361,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,31
Rétrocessions des frais de gestion	1 307,96

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			7 206 399,58
	FR0010697482	R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO C EUR	731 980,80
	FR0011839901	R-CO CONVICTION CREDIT EURO P EUR	1 184 987,94
	FR0014006PM4	R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO C EUR	531 685,00
	FR0013294006	R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO CL EUR	351 040,37
	FR0011716331	R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO C EUR	495 090,64
	FR0013269412	R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD C EUR	393 217,37
	FR0014008MC8	R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY P EUR	133 843,48
	FR0007001581	R-CO THEMATIC GOLD MINING C EUR	254 404,80
	FR0014001902	R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY NI EUR	390 831,84
	FR0013367299	R-co Valor Balanced P EUR	377 825,00
	FR0013417532	R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR	364 309,89
	FR0011847409	R-CO VALOR P EUR	438 463,68
	FR0011212547	RMM ACTIONS USA C	452 873,62
	FR0010848242	RMM CORPORATE VARIABLE I	413 267,16
	FR0007442496	RMM COURT TERME C	692 577,99
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			7 206 399,58

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	165 885,60	32 362,97
Total	165 885,60	32 362,97

	30/09/2022	30/09/2021
Action EVERGREEN FUND C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	114 660,16	22 335,25
Total	114 660,16	22 335,25

	30/09/2022	30/09/2021
Action EVERGREEN FUND D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	51 225,44	10 027,72
Total	51 225,44	10 027,72

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	430 178,39	613 766,69
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	430 178,39	613 766,69

	30/09/2022	30/09/2021
Action EVERGREEN FUND C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	297 339,41	423 590,46
Total	297 339,41	423 590,46

	30/09/2022	30/09/2021
Action EVERGREEN FUND D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	132 838,98	190 176,23
Total	132 838,98	190 176,23

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Actif net Global en EUR	12 446 027,16	12 722 472,85	12 578 658,19	14 965 674,85	13 797 589,91
Action EVERGREEN FUND C en EUR					
Actif net	8 637 311,52	8 812 981,86	8 697 291,16	10 328 545,26	9 536 898,73
Nombre de titres	91 232	90 688	90 146	89 606	89 070
Valeur liquidative unitaire	94,67	97,18	96,48	115,27	107,07
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	7,32	4,60	1,39	4,72	3,33
Capitalisation unitaire sur résultat	0,32	0,30	0,18	0,24	1,28
Action EVERGREEN FUND D en EUR					
Actif net	3 808 715,64	3 909 490,99	3 881 367,03	4 637 129,59	4 260 691,18
Nombre de titres	42 352	42 352	42 352	42 352	41 892
Valeur liquidative unitaire	89,93	92,31	91,65	109,49	101,71
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,95	4,37	1,32	4,49	3,17
Capitalisation unitaire sur résultat	0,30	0,28	0,17	0,23	1,22

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	621	100 477,80	0,73
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	1 652	115 623,48	0,84
FRESENIUS MEDICAL	EUR	1 251	36 316,53	0,26
RWE AG	EUR	3 693	139 558,47	1,01
SIEMENS AG-REG	EUR	1 063	107 575,60	0,78
TOTAL ALLEMAGNE			499 551,88	3,62
AUSTRALIE				
NEWCREST MINING LTD	USD	4 561	51 306,30	0,37
TOTAL AUSTRALIE			51 306,30	0,37
CANADA				
AGNICO EAGLE MINES	CAD	1 657	71 841,70	0,52
BOMBARDIER INC-B	CAD	6 337	116 425,10	0,84
CANADIAN PACIFIC RAILWAY LTD	CAD	2 107	144 338,23	1,04
IVANHOE MINES	CAD	16 709	110 354,75	0,80
JAPAN GOLD CORP	CAD	248 000	53 430,41	0,39
MAISON GRAPHITE	CAD	44 884	10 003,49	0,07
MANULIFE FINANCIAL CORP	CAD	5 923	95 398,12	0,70
TECKMINCO	USD	3 920	121 683,46	0,88
TOTAL CANADA			723 475,26	5,24
CHINE				
NEW ORIENTAL EDUCATIO-SP ADR	USD	6 954	170 149,93	1,23
TRIP.COM GROUP LTD-ADR	USD	5 923	165 117,27	1,20
TOTAL CHINE			335 267,20	2,43
ESPAGNE				
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	38 172	91 517,37	0,66
TOTAL ESPAGNE			91 517,37	0,66
ETATS-UNIS				
HALLIBURTON CO	USD	3 752	94 293,10	0,69
MORGAN STANLEY	USD	1 202	96 942,81	0,70
PFIZER INC	USD	3 508	156 698,90	1,14
THE WALT DISNEY	USD	1 576	151 752,24	1,10
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	5 430	146 884,09	1,06
US SILICA HOLDIN	USD	5 069	56 658,55	0,41
TOTAL ETATS-UNIS			703 229,69	5,10
FRANCE				
AIRBUS SE	EUR	1 463	130 046,07	0,94
ALSTOM	EUR	6 665	111 605,43	0,81
BNP PARIBAS	EUR	2 702	117 820,71	0,86
CAPGEMINI SE	EUR	772	127 766,00	0,92
DANONE	EUR	1 643	79 800,51	0,57
PERNOD RICARD	EUR	615	116 142,75	0,85
SAINT-GOBAIN	EUR	1 940	71 877,00	0,52
SOCIETE GENERALE SA	EUR	5 140	104 933,10	0,76
TOTALENERGIES SE	EUR	2 258	109 004,95	0,79

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VINCI (EX SGE)	EUR	1 322	109 950,74	0,80
TOTAL FRANCE			1 078 947,26	7,82
ILES CAIMANS				
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	18 700	189 549,62	1,38
JD.COM INC - CL A	HKD	123	3 176,51	0,02
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	3 400	117 781,84	0,85
TOTAL ILES CAIMANS			310 507,97	2,25
ITALIE				
INTESA SANPAOLO	EUR	54 286	92 438,20	0,67
TELECOM ITALIA ORD SPA	EUR	237 773	45 248,20	0,33
TOTAL ITALIE			137 686,40	1,00
ROYAUME-UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	1 300	147 301,73	1,07
TOTAL ROYAUME-UNI			147 301,73	1,07
SUISSE				
ABB LTD	CHF	2 733	73 129,43	0,53
TOTAL SUISSE			73 129,43	0,53
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			4 151 920,49	30,09
TOTAL Actions et valeurs assimilées			4 151 920,49	30,09
Organismes de placement collectif OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BDL CONVICTIONS I	EUR	324,399	325 534,40	2,36
CG NOUVELLE ASIE Z	EUR	422	327 986,84	2,37
MONETA MULTI CAPS C	EUR	1 000	308 340,00	2,24
R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO C EUR	EUR	5 760	731 980,80	5,31
R-CO CONVICTION CREDIT EURO P EUR	EUR	1 202,7648	1 184 987,94	8,59
R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO C EUR	EUR	3 500	531 685,00	3,85
R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO CL EUR	EUR	2 079,8695	351 040,37	2,55
R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO C EUR	EUR	488	495 090,64	3,59
R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD C EUR	EUR	3 913	393 217,37	2,85
R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY P EUR	EUR	1 412	133 843,48	0,97
R-CO THEMATIC GOLD MINING C EUR	EUR	3 624	254 404,80	1,85
R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY NI EUR	EUR	441	390 831,84	2,83
R-co Valor Balanced P EUR	EUR	3 500	377 825,00	2,74
R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR	EUR	367	364 309,89	2,64
R-CO VALOR P EUR	EUR	251,3896	438 463,68	3,17
RMM ACTIONS USA C	EUR	1 093	452 873,62	3,28
RMM CORPORATE VARIABLE I	EUR	4	413 267,16	3,00
RMM COURT TERME C	EUR	177	692 577,99	5,02
TOTAL FRANCE			8 168 260,82	59,21
IRLANDE				
MUZINICH SH DUR H Y CL R C 3DEC	EUR	4 500	507 555,00	3,67
TOTAL IRLANDE			507 555,00	3,67
LUXEMBOURG				
COM SELECT.WPS SELECT GROWTH I C	USD	35,4	288 355,43	2,09
JPM LIQ.JPMF USD LIQ.FD C CAP.	USD	20	303 051,70	2,20

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL LUXEMBOURG			591 407,13	4,29
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			9 267 222,95	67,17
TOTAL Organismes de placement collectif			9 267 222,95	67,17
Créances			3 050,70	0,02
Dettes			-5 730,06	-0,04
Comptes financiers			381 125,83	2,76
Actif net			13 797 589,91	100,00

Action EVERGREEN FUND D	EUR	41 892	101,71
Action EVERGREEN FUND C	EUR	89 070	107,07



EVERGREEN FUND

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2022**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2022**

EVERGREEN FUND
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE CONSTITUEE SOUS FORME DE SOCIETE
D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
Rothschild & Co Asset Management Europe
29, avenue de Messine
75008 PARIS

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale constitué sous forme de société d'investissement à capital variable EVERGREEN FUND relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2021 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

BILAN ACTIF AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	13 419 143,44	14 750 831,91
Actions et valeurs assimilées	4 151 920,49	4 406 346,61
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	4 151 920,49	4 406 346,61
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	9 267 222,95	10 344 485,30
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	9 267 222,95	10 344 485,30
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	3 050,70	6 357,66
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	3 050,70	6 357,66
COMPTES FINANCIERS	406 276,03	223 939,79
Liquidités	406 276,03	223 939,79
TOTAL DE L'ACTIF	13 828 470,17	14 981 129,36

BILAN PASSIF AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	13 201 525,92	14 319 545,19
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	430 178,39	613 766,69
Résultat de l'exercice (a,b)	165 885,60	32 362,97
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	13 797 589,91	14 965 674,85
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	5 730,06	15 454,51
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	5 730,06	15 454,51
COMPTES FINANCIERS	25 150,20	0,00
Concours bancaires courants	25 150,20	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	13 828 470,17	14 981 129,36

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	208 580,54	75 826,64
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	208 580,54	75 826,64
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	284,83	157,94
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	284,83	157,94
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	208 295,71	75 668,70
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	42 339,95	43 284,16
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	165 955,76	32 384,54
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-70,16	-21,57
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	165 885,60	32 362,97

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0000941304 - EVERGREEN FUND D : Taux de frais maximum de 1,00 % TTC

FR0000937096 - EVERGREEN FUND C : Taux de frais maximum de 1,00 % TTC

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action EVERGREEN FUND C	Capitalisation	Capitalisation
Action EVERGREEN FUND D	Capitalisation et/ou Distribution sur décision de l'assemblée générale annuelle	Capitalisation et/ou Distribution sur décision de l'assemblée générale annuelle

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	14 965 674,85	12 578 658,19
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	0,00	0,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-112 726,01	-58 559,68
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	409 194,12	840 768,44
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-9 394,62	-216 034,65
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-10 329,53	-7 657,96
Différences de change	278 074,60	76 155,16
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1 888 809,26	1 720 010,81
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>802 184,34</i>	<i>2 690 993,60</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-2 690 993,60</i>	<i>-970 982,79</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	165 955,76	32 384,54
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (**)	-50,00 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	13 797 589,91	14 965 674,85

(*) N-1 : Frais de certification annuelle d'un LEI : - 50,00€

(**) N : Frais de certification annuelle d'un LEI : - 50,00€

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	406 276,03	2,94
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 150,20	0,18
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	406 276,03	2,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	25 150,20	0,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CAD		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 211 486,65	8,78	601 791,80	4,36	147 301,73	1,07	383 637,40	2,78
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	591 407,13	4,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	223,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	7 141,15	0,05	224 418,37	1,63	171 828,82	1,25	1 422,25	0,01
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 150,20	0,18
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
CRÉANCES		
	Rétrocession de frais de gestion	1 269,62
	Coupons et dividendes en espèces	1 781,08
TOTAL DES CRÉANCES		3 050,70
DETTES		
	Frais de gestion fixe	5 730,06
TOTAL DES DETTES		5 730,06
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-2 679,36

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action EVERGREEN FUND C		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-536	-62 337,61
Solde net des souscriptions/rachats	-536	-62 337,61
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	89 070	
Action EVERGREEN FUND D		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-460	-50 388,40
Solde net des souscriptions/rachats	-460	-50 388,40
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	41 892	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action EVERGREEN FUND C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action EVERGREEN FUND D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2022
Action EVERGREEN FUND C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	32 220,88
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,31
Rétrocessions des frais de gestion	2 934,60
Action EVERGREEN FUND D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	14 361,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,31
Rétrocessions des frais de gestion	1 307,96

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			7 206 399,58
	FR0010697482	R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO C EUR	731 980,80
	FR0011839901	R-CO CONVICTION CREDIT EURO P EUR	1 184 987,94
	FR0014006PM4	R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO C EUR	531 685,00
	FR0013294006	R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO CL EUR	351 040,37
	FR0011716331	R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO C EUR	495 090,64
	FR0013269412	R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD C EUR	393 217,37
	FR0014008MC8	R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY P EUR	133 843,48
	FR0007001581	R-CO THEMATIC GOLD MINING C EUR	254 404,80
	FR0014001902	R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY NI EUR	390 831,84
	FR0013367299	R-co Valor Balanced P EUR	377 825,00
	FR0013417532	R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR	364 309,89
	FR0011847409	R-CO VALOR P EUR	438 463,68
	FR0011212547	RMM ACTIONS USA C	452 873,62
	FR0010848242	RMM CORPORATE VARIABLE I	413 267,16
	FR0007442496	RMM COURT TERME C	692 577,99
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			7 206 399,58

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	165 885,60	32 362,97
Total	165 885,60	32 362,97

	30/09/2022	30/09/2021
Action EVERGREEN FUND C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	114 660,16	22 335,25
Total	114 660,16	22 335,25

	30/09/2022	30/09/2021
Action EVERGREEN FUND D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	51 225,44	10 027,72
Total	51 225,44	10 027,72

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	430 178,39	613 766,69
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	430 178,39	613 766,69

	30/09/2022	30/09/2021
Action EVERGREEN FUND C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	297 339,41	423 590,46
Total	297 339,41	423 590,46

	30/09/2022	30/09/2021
Action EVERGREEN FUND D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	132 838,98	190 176,23
Total	132 838,98	190 176,23

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Actif net Global en EUR	12 446 027,16	12 722 472,85	12 578 658,19	14 965 674,85	13 797 589,91
Action EVERGREEN FUND C en EUR					
Actif net	8 637 311,52	8 812 981,86	8 697 291,16	10 328 545,26	9 536 898,73
Nombre de titres	91 232	90 688	90 146	89 606	89 070
Valeur liquidative unitaire	94,67	97,18	96,48	115,27	107,07
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	7,32	4,60	1,39	4,72	3,33
Capitalisation unitaire sur résultat	0,32	0,30	0,18	0,24	1,28
Action EVERGREEN FUND D en EUR					
Actif net	3 808 715,64	3 909 490,99	3 881 367,03	4 637 129,59	4 260 691,18
Nombre de titres	42 352	42 352	42 352	42 352	41 892
Valeur liquidative unitaire	89,93	92,31	91,65	109,49	101,71
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,95	4,37	1,32	4,49	3,17
Capitalisation unitaire sur résultat	0,30	0,28	0,17	0,23	1,22

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	621	100 477,80	0,73
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	1 652	115 623,48	0,84
FRESENIUS MEDICAL	EUR	1 251	36 316,53	0,26
RWE AG	EUR	3 693	139 558,47	1,01
SIEMENS AG-REG	EUR	1 063	107 575,60	0,78
TOTAL ALLEMAGNE			499 551,88	3,62
AUSTRALIE				
NEWCREST MINING LTD	USD	4 561	51 306,30	0,37
TOTAL AUSTRALIE			51 306,30	0,37
CANADA				
AGNICO EAGLE MINES	CAD	1 657	71 841,70	0,52
BOMBARDIER INC-B	CAD	6 337	116 425,10	0,84
CANADIAN PACIFIC RAILWAY LTD	CAD	2 107	144 338,23	1,04
IVANHOE MINES	CAD	16 709	110 354,75	0,80
JAPAN GOLD CORP	CAD	248 000	53 430,41	0,39
MAISON GRAPHITE	CAD	44 884	10 003,49	0,07
MANULIFE FINANCIAL CORP	CAD	5 923	95 398,12	0,70
TECKMINCO	USD	3 920	121 683,46	0,88
TOTAL CANADA			723 475,26	5,24
CHINE				
NEW ORIENTAL EDUCATIO-SP ADR	USD	6 954	170 149,93	1,23
TRIP.COM GROUP LTD-ADR	USD	5 923	165 117,27	1,20
TOTAL CHINE			335 267,20	2,43
ESPAGNE				
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	38 172	91 517,37	0,66
TOTAL ESPAGNE			91 517,37	0,66
ETATS-UNIS				
HALLIBURTON CO	USD	3 752	94 293,10	0,69
MORGAN STANLEY	USD	1 202	96 942,81	0,70
PFIZER INC	USD	3 508	156 698,90	1,14
THE WALT DISNEY	USD	1 576	151 752,24	1,10
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	5 430	146 884,09	1,06
US SILICA HOLDIN	USD	5 069	56 658,55	0,41
TOTAL ETATS-UNIS			703 229,69	5,10
FRANCE				
AIRBUS SE	EUR	1 463	130 046,07	0,94
ALSTOM	EUR	6 665	111 605,43	0,81
BNP PARIBAS	EUR	2 702	117 820,71	0,86
CAPGEMINI SE	EUR	772	127 766,00	0,92
DANONE	EUR	1 643	79 800,51	0,57
PERNOD RICARD	EUR	615	116 142,75	0,85
SAINT-GOBAIN	EUR	1 940	71 877,00	0,52
SOCIETE GENERALE SA	EUR	5 140	104 933,10	0,76
TOTALENERGIES SE	EUR	2 258	109 004,95	0,79

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VINCI (EX SGE)	EUR	1 322	109 950,74	0,80
TOTAL FRANCE			1 078 947,26	7,82
ILES CAIMANS				
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	18 700	189 549,62	1,38
JD.COM INC - CL A	HKD	123	3 176,51	0,02
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	3 400	117 781,84	0,85
TOTAL ILES CAIMANS			310 507,97	2,25
ITALIE				
INTESA SANPAOLO	EUR	54 286	92 438,20	0,67
TELECOM ITALIA ORD SPA	EUR	237 773	45 248,20	0,33
TOTAL ITALIE			137 686,40	1,00
ROYAUME-UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	1 300	147 301,73	1,07
TOTAL ROYAUME-UNI			147 301,73	1,07
SUISSE				
ABB LTD	CHF	2 733	73 129,43	0,53
TOTAL SUISSE			73 129,43	0,53
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			4 151 920,49	30,09
TOTAL Actions et valeurs assimilées			4 151 920,49	30,09
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BDL CONVICTIONS I	EUR	324,399	325 534,40	2,36
CG NOUVELLE ASIE Z	EUR	422	327 986,84	2,37
MONETA MULTI CAPS C	EUR	1 000	308 340,00	2,24
R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO C EUR	EUR	5 760	731 980,80	5,31
R-CO CONVICTION CREDIT EURO P EUR	EUR	1 202,7648	1 184 987,94	8,59
R-CO CONVICTION CREDIT SD EURO C EUR	EUR	3 500	531 685,00	3,85
R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO CL EUR	EUR	2 079,8695	351 040,37	2,55
R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO C EUR	EUR	488	495 090,64	3,59
R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD C EUR	EUR	3 913	393 217,37	2,85
R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY P EUR	EUR	1 412	133 843,48	0,97
R-CO THEMATIC GOLD MINING C EUR	EUR	3 624	254 404,80	1,85
R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY NI EUR	EUR	441	390 831,84	2,83
R-co Valor Balanced P EUR	EUR	3 500	377 825,00	2,74
R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR	EUR	367	364 309,89	2,64
R-CO VALOR P EUR	EUR	251,3896	438 463,68	3,17
RMM ACTIONS USA C	EUR	1 093	452 873,62	3,28
RMM CORPORATE VARIABLE I	EUR	4	413 267,16	3,00
RMM COURT TERME C	EUR	177	692 577,99	5,02
TOTAL FRANCE			8 168 260,82	59,21
IRLANDE				
MUZINICH SH DUR H Y CL R C 3DEC	EUR	4 500	507 555,00	3,67
TOTAL IRLANDE			507 555,00	3,67
LUXEMBOURG				
COM SELECT.WPS SELECT GROWTH I C	USD	35,4	288 355,43	2,09
JPM LIQ.JPMF USD LIQ.FD C CAP.	USD	20	303 051,70	2,20

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL LUXEMBOURG			591 407,13	4,29
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			9 267 222,95	67,17
TOTAL Organismes de placement collectif			9 267 222,95	67,17
Créances			3 050,70	0,02
Dettes			-5 730,06	-0,04
Comptes financiers			381 125,83	2,76
Actif net			13 797 589,91	100,00

Action EVERGREEN FUND D	EUR	41 892	101,71
Action EVERGREEN FUND C	EUR	89 070	107,07